



COMMUNE DE COURTEPIN
GEMEINDE COURTEPIN

Secrétariat / Sekretariat
Route de Fribourg 42
1784 Courtepin
026 684 18 34 - adm@courtepin.ch

Législature 2021-2026

Message no 49 du Conseil communal au Conseil général
du 21 mai 2025

Comptes 2024

1. Introduction et objet du message

Les comptes 2024 de la Commune de Courtepin présentent un résultat largement bénéficiaire. Cet écart positif par rapport au budget s'explique principalement par :

- Des rentrées d'impôts plus élevées qu'attendues sur les années précédentes.
- Un nombre plus élevé de dépenses budgétées non réalisées.

Le rapport de gestion 2024 comporte les explications détaillées permettant d'interpréter au mieux les résultats des comptes de fonctionnement et d'investissements.

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2024 se solde par un résultat positif de CHF 2'215'404.18

Comptes d'investissements

Le total des charges d'investissements s'élève à CHF 1'982'927.08 pour CHF 426'016.85 de recettes.

2. Conclusion

Le Conseil communal prie le Conseil général d'approuver les comptes 2024 de la Commune de Courtepin.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 7 avril 2025

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :


Martin Moosmann



La Secrétaire communale :


Anne Rochat